

	Début du créneau	Embarquement	Retour ponton	Licenciés concernés			CONDITIONS
				Débutant	Non Autonome	Autonome	
SEMAINE: lundi au vendredi		10H00	12h00			X	Le club est ouvert sous réserve de la présence d'un salarié ou d'une personne possédant un permis bateau qui assure la sécurité et la permanence. Durant cette plage horaire la priorité est donnée aux scolaires.
		de 12H00 à 12H30 max	13h45	X	X	X	Pas d'embarquement après 12h30 Accueil des loisirs: LUNDI, JEUDI, VENDREDI

Samedi 1 ^{er} créneau	8H00	8H15	10h-10h15		X	X	
Samedi 2 ^e créneau	10H00	10H15	12H00	X	X	X	
Dimanche		09h30 (après les « jeunes »)	11h30			X	Le club est ouvert aux rameurs confirmés sous réserve d'une présence de salariés pour assurer la sécurité. Le club communiquera sur les dates des courses qui entraînent l'absence des salariés. Embarquement à 9h30 après celui des « jeunes » en respectant les directives des entraîneurs.